

## COMPTE RENDU DU 24 JANVIER 2018

**Présents** : mesdames Roselyne ARLAUD, Danielle GATIGNOL, Anne de VILHET ; messieurs Jean-Louis AUTRAN, André BARNOUIN, Michel FARE, Cédric IMBERT, Marc MOINIER, Roger TRAPPO.

**Absente ayant donné procuration** : Manon YTIER à Roger TRAPPO

**Absents excusés** : Laurence VIGNAL, Jean-Christophe DIANOUX, Pierre TARTANSON

**Absents** : Olivier GIRARD, Julien VERA

**Secrétaire de séance** : Danièle GATIGNOL

Jean-Christophe DIANOUX arrivé à 18 h 50

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 18 h30

Lecture du compte rendu du 12 décembre 2017.

### **Ordre du jour :**

**Modification du tableau des effectifs** : Le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs afin de permettre un avancement de grade et le recrutement d'un agent pour l'accueil.  
Accepté à l'unanimité

**Modification des statuts du Syndicat d'Électrification Vauclusien (SEV)** : Le comité du Syndicat d'électrification Vauclusien a approuvé par délibération en date du 15 décembre 2017, la modification de ses statuts, et plus particulièrement :

- l'article 1 approuvant l'adhésion des communes de Grillon, Richerenches et Visan.
- L'article 2.2 par l'ajout "la compétence optionnelle du syndicat est ouverte aux membres adhérents aux compétences obligatoires ainsi qu'aux communes membres d'un établissement public de coopération intercommunal adhérent aux compétences obligatoires."

L'article 5.4 supprime la commune de Valréas du collège de l'enclave des papes.

Accepté à l'unanimité

**Coupes de bois** : le Conseil Municipal approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2018 au prix de 80 € la coupe. Il précise que le produit des coupes est uniquement destiné aux habitants de la commune de Puyméras et ne doit pas sortir du territoire communal et qu'en aucun cas elles sont destinées à la vente.  
Accepté à l'unanimité

### **Questions diverses**

- ✓ Il convient de changer le poste informatique de l'accueil et le disque dur du poste de la comptabilité. Approbation du devis de Tixa informatique pour la somme de 1 149.60 € TTC

- ✓ Monsieur le Maire a eu un rendez-vous cette semaine pour faire le point avec Megaprest, la société en charge de la gestion du site internet de la mairie. Accord pour la refonte du site pour un montant de 800 € TTC.
- ✓ L'entreprise chargée de contrôler les cloches du village a estimé que des réparations étaient nécessaires. Un devis de 1 290 Euros a été établi. La Mairie souhaite s'assurer que c'est à elle de payer.
- ✓ Concernant le bornage des chemins, un cabinet de géomètre a établi un devis. Cette opération est coûteuse pour la mairie. Si cela n'est pas obligatoire, le bornage ne se fera qu'au cas par cas.
- ✓ L'Hôpital de Vaison la Romaine a adressé ses remerciements à la mairie pour la baisse du prix de la location de la Salle de la Grande Fontaine pour l'accueil de jour itinérant.
- ✓ Lecture du point P.L.U publié sur le site de la mairie.
- ✓ Etat de frais de l'école de Mérindol-les-Oliviers 2016-2017. Voir avec le maire de Faucon.
- ✓ La Chœur de Puyméras a adressé un courrier pour demander l'autorisation d'utiliser la cour de l'école le 22 juin 2018 à 21 h 00 : accordée
- ✓ Courrier de M. JACQUET Bernard.
- ✓ Remerciements pour le soutien lors du décès de M. Jacques MATHIEU
- ✓ La Famille GIRARD adresse ses remerciements pour le soutien lors du décès de Mme Simone GIRARD.
- ✓ Armelle habitante de Puyméras et bénévole, notamment, auprès de l'école municipale de la commune adresse ses remerciements au Conseil Municipal pour les présents remis lors de la cérémonie des vœux au personnel.
- ✓ Lecture du courrier de M. RAHMANI et M. ROLLAND proposant un projet pour l'immeuble de la Poste.
- ✓ Courrier de M. VIENOT à Mme Danielle GATIGNOL.

L'ordre du jour étant épuisé est levée à 19 H 48